

Une accusation qui n'est qu'une mise en garde

par

G. BARRIER

Les classes de transition et leurs promoteurs supportent, de la part du SNI, une lourde accusation que j'essaie de résumer ici :

« Les classes de transition sont un leurre, les enfants qui y sont admis sont privés d'espérances et l'on n'entrevoit pour eux aucun débouché ; le gouvernement, en créant les classes de transition, laisse croire aux parents qu'on a trouvé une solution, il les trompe, et ceux de nos camarades qui s'efforcent de créer ces classes font le jeu du gouvernement ; le mouvement de l'Ecole Moderne en particulier qui trouve là une occasion de « placer sa pédagogie ».

Cette accusation n'est en somme qu'une « mise en garde ». Nous aurions tort de nous en contrarier et de ne pas admettre le bien-fondé de sa première proposition. Lorsque le camarade Julienne, secrétaire de la section départementale du SNI du Calvados, s'est ainsi exprimé devant moi, il le faisait en termes amicaux sans élever la voix ; je distinguais outre la crainte du militant syndicaliste celle de voir se constituer une catégorie d'instituteurs, de s'instaurer une course à l'indice.

Ce jour-là le syndicaliste exprimait son point de vue, le militant de l'Ecole Moderne désirait défendre la pédagogie, un troisième interlocuteur parlait des enfants de « cet âge-là » qui n'étaient pas admis en 6^e.

Les classes de transition sont-elles à l'heure actuelle, autre chose que les CFE qui subsistent à leur côté ?

RECRUTEMENT

Maintenant que les CFE sont vidées des élèves « agréables », au profit des 6^e classiques ou modernes, le recrutement semble bien être le même : les

classes de transition comme les FE acceptent les élèves de 12 à 14 ans provenant des CM2, voire CM1 (et quelquefois des 6^e classiques ou modernes), après la sélection d'entrée en 6^e. Les circonstances locales font qu'on baptise tantôt CFE la classe isolée en campagne, tantôt 6^e de T la classe incluse dans un CES, que le recrutement de la classe peut être amélioré en qualité par la présence d'une classe de perfectionnement qui récupère les malheureux. On pourrait envisager de sélectionner le recrutement des C de T, de n'y admettre que les élèves récupérables de façon à ce que ces classes jouent réellement leur rôle de recyclage, et en améliorer ainsi artificiellement le rendement. Et les autres enfants, qu'en ferions-nous ?

Notre position de pédagogue de l'École Moderne ne peut admettre cette sélection en chaîne, nous ne reculerons jamais les limites de la pédagogie. Qu'elle soit saine à tous les degrés depuis les maternelles, et qu'elle n'aboutisse pas à cette nécessité de sélection ! Et même s'il est nécessaire de recueillir dans des classes spécialisées les enfants les moins doués pour les placer devant des difficultés moindres que certains d'entre nous acceptent avec courage cette tâche difficile et la mission délicate d'information auprès des parents. Nous pensons qu'une pédagogie active qui fait appel aux élans naturels, aux motivations profondes de l'individu, peut réussir partout, en famille, à l'école, en clinique, et bien sûr en C de T et de perfectionnement.

Cette attitude de courage et de maîtrise, nos camarades hors de l'École Moderne l'ont, qui se révoltent contre les sélections abusives, reconnaissant le besoin d'une pédagogie saine à tous les niveaux, et ne désirent pas être autre chose que

des instituteurs dévoués à des enfants malmenés.

DÉBOUCHÉS

Nous avons fait un premier bilan de notre petite expérience d'un an : 21% des élèves de 6^e T furent à la fin de l'année recyclés en 6^e moderne, 57% ont poursuivi en 5^e T dans de meilleures conditions. Quelques-uns ont trouvé un débouché en CET. Nous avons écouté un compte rendu analogue provenant de la Loire-Atlantique. Et les maîtres présents, qui furent auparavant en CFE, se sont dit que les résultats obtenus étaient analogues à ceux qu'ils obtenaient. Ce qui semble renforcer la similitude entre CFE et 6^e T : recrutement et débouchés, présence du maître.

Pourtant une *différence essentielle* est en train de naître et se développer. Elle réside dans les méthodes recommandées par les instructions officielles et l'installation administrative.

RÉUSSITE A L'EXAMEN

Quant aux I.O. des C de T, il serait intéressant de les rapprocher des I.O. de 1923 des CFE. *En priorité* les C de T doivent être dégagées de la préparation au certificat d'études et autres examens. La réussite en CFE c'était devenu la réussite à l'examen qui conditionnait la pédagogie du maître ; il en est peu qui aient eu le courage de faire passer ce souci au second plan, le risque est gros auprès des parents comme auprès de l'inspecteur.

C'est ainsi qu'on en arrive à négliger certaines disciplines, physiques, esthétiques... au profit du français, du calcul, des leçons... à négliger les mathématiques au profit du calcul... à négliger le français au profit de

l'orthographe... à négliger l'expérience et l'observation au profit des leçons... Distorsions graves. Mais pas négligence professionnelle.

RÉUSSITE ÉLARGIE

Les I.O. des C de T élargissent la pédagogie de la réussite. Il ne s'agit plus de la seule réussite à l'examen mais de la réussite sur quelque plan que ce soit. Il faut avoir vu certains enfants se régénérer à la suite d'une réussite et vouloir réussir encore et plus souvent, et toujours ! Qu'on ne s'y trompe pas, il ne s'agit pas de succès à propos d'exercices scolaires artificiels ; mais de l'élan vital d'un jeune être qui vient de surmonter un obstacle, de reprendre confiance. Toute activité : physique, manuelle, esthétique, intellectuelle, sociale est propice.

D'où le champ immense ouvert par le pédagogue dans sa classe, de quoi donner le vertige ; mais qui donnera aux C de T leur visage particulier, leur destin d'enseignement spécialisé ?

CONTEXTE SOCIAL PÉDAGOGIQUE

En quoi les C de T diffèrent-elles encore des CFE ? Du fait que leurs enfants sont mêlés aux autres enfants du même âge dans le même établissement ; ce qui ne les met pas sur un réel pied d'égalité, mais ce qui ne les repousse pas dans un ghetto artificiel. On pourrait craindre ce clivage.

Non ! les C de T auront, les maîtres feront en sorte qu'elles aient, ce caractère d'originalité d'enseignement spécialisé, et les enfants vivront la même vie d'activité dans les différentes 6^e et 5^e sur des voies différentes et curieuses les uns des autres. La coopérative doit ressouder ces différentes classes et les

transitions ne seront pas en reste d'activités créatrices si elles marquent un retard du côté des activités intellectuelles. L'équilibre se fera si personne ne se mêle de l'empêcher arbitrairement.

LANGUE VIVANTE

Dernier point, l'expérience de l'enseignement des langues vivantes en C de T est récente, il est nécessaire qu'elle se poursuive et que là aussi on lui donne figure d'enseignement spécialisé et pratique ; il est des méthodes qui font leurs preuves même auprès des enfants moins doués. La langue vivante, c'est une chance supplémentaire de réussite. Je sais bien que des Principaux doivent se montrer économes des heures de professeur et penser « rendement d'abord ». Mais nous trouverons sans doute des professeurs intéressés à cet enseignement destiné aux enfants des C de T, à en découvrir la méthode.

PARLONS DES MAÎTRES QU'ON MET UN PEU TOT EN ACCUSATION

Qui seront les maîtres nommés en C de T, des licenciés ? Ils risquent souvent d'être déçus ! Entraînés à un enseignement magistral s'adressant à de jeunes intelligences perméables et capables de conception, ils se trouveront souvent devant des enfants beaucoup moins aptes, inadaptés même, sous-instruits et malmenés. Les Q.I. en C de T sont parfois en catastrophe.

Les C de T relèvent peut-être davantage de l'enseignement primaire que du secondaire, davantage du travail de l'instituteur que de celui du professeur (attention, je ne veux pas encourager à un quelconque abandon).

INSTITUTEURS

Les instituteurs ont vu là une porte ouverte. Qu'ils se sentent attirés par l'indice, c'est-à-dire par une situation matérielle améliorée, pourquoi le leur reprocherait-on? D'autant qu'ils devront gagner cette qualification par un stage long et un examen qui n'apparaissent pas comme des plus faciles. Mais j'ai reçu d'autres confidences de maîtres qui se sentaient petit à petit étreints par la routine : 10 ans de CFE, 18 ans de CM2, et on s'aperçoit qu'on se répète!... qu'on radote? Et ceux-là m'ont confié leur libération, leur espérance, la C de T les obligerait à reconsidérer leur pédagogie, à se revoir eux-mêmes, à se rajeunir. Que le militant syndical s'inquiète de voir se former une catégorie! Il a raison. Mais les éducateurs sont des hommes voués aux enfants qui sont aussi leur préoccupation constante. Lorsqu'un camarade crut parler au nom de tous les autres en assemblée pour réclamer le droit aux 27 heures, à l'indice, au titre de professeur... j'entendis un long murmure... « *Mais ça ne me gêne pas d'être instituteur* ».

CATÉGORIE

Nous nous sommes fait un certain idéal des C de T, de pédagogie renouvelée, active et profondément associée à l'enfant, pour son recyclage moral. Que nous travaillions à l'installation pédagogique de ces classes ne nous empêche pas d'être syndicalistes avertis. Nous ne nous laisserons pas enfermer dans la course à une fallacieuse parité avec les professeurs du 2^d degré. La seule conquête de l'indice (sans la négliger) ne fera pas de nous des professeurs. Nous serons des éducateurs conscients d'appartenir à une pédagogie très universelle mais appliquée dans des

circonstances qui ne sont pas exactement celles des autres.

L'ÉCOLE MODERNE VEUT-ELLE PLACER SA PÉDAGOGIE? NON ELLE EST INQUIÈTE

La pédagogie Freinet a quarante ans d'avance sur les C de T et n'a pas été créée pour celles-ci.

Les I.O. recommandent des techniques qui sont celles de l'École Moderne (ou d'autres mouvements tels les CEMEA, OCCE, etc.) Elles invitent les maîtres à les employer.

Voilà bien le danger que nous envisageons, et loin de trouver enfin l'occasion « de placer notre pédagogie », nous nous demandons ce que deviendront les techniques que nous avons lentement, laborieusement élaborées sous la conduite de Freinet lorsqu'elles seront mises du jour au lendemain dans les mains du maître inexpérimenté. Quand je dis « inexpérimenté » je ne fais de procès à personne. Tout éducateur a une expérience, la sienne. Dix-huit ans de CM2 et tout à coup en C de T! En même temps que son intérêt, la joie qu'il a de se renouveler, le maître avoue une certaine inadaptation passagère.

Nous qui appartenons à l'École Moderne, nous avons parcouru un assez long chemin semé d'embûches. Que les camarades le sachent, il nous a fallu certaines audaces, de longues heures de réflexion, quelques sacrifices, des expériences quelquefois décevantes, courageusement reprises, mais aussi des joies profondes, des enthousiasmes brûlants. Nous avons vécu pour nos élèves, pour nos camarades de l'ICEM, mais aussi pour nous et nos familles (en dépit des apparences parfois).

EXPÉRIENCE NÉCESSAIRE

Sur la seule recommandation des I.O. les maîtres aborderont-ils en un seul temps et globalement les techniques qu'elles préconisent? Il leur faut bien s'attendre à refaire au moins une partie du chemin que nous avons parcouru. L'expérience est intransmissible. Mais le chemin est en partie élagué et nous espérons bien être rejoints. Nous aimons la compagnie.

Nous aiderons nos camarades. Au Congrès de Tours nous avons décidé de mettre au point et d'éditer un guide à l'intention de ceux qui se trouvent

nommés en C de T. Il n'a d'autre prétention que de rendre service.

Mais nous dénoncerons ceux qui, par une fausse imitation, déformeront la pédagogie Freinet pour laquelle nous avons œuvré, car cette pédagogie veut une option de tout l'individu, pédagogique et sociale. Un adhérent de l'Ecole Moderne peut être un militant syndical sans se contredire.

Que mon camarade Julienne qui a provoqué cet article que je confie à l'imprimerie ne voie là aucun esprit de polémique.

BARRIER

8, rue d'Hermanville
Caen - (Calvados)

Stage spécialisé : Étude du milieu

Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher) ne pouvant nous recevoir cette année, il aura lieu du lundi 17 juillet au jeudi 27 juillet 1967, à Saint-Rémy-le-Petit (Ardennes).

1^{re} partie : *Initiation à l'Archéologie*, sur le thème : les camps dits romains entre la Celtique et la Belgique (5 jours).

2^e partie : *Etude du milieu*, sur le thème : les défrichements modernes (5 jours).

Entre les deux, excursion archéologique et gastronomique en Champagne.

Accueil le dimanche 16 juillet 1967, à l'Ecole de Saint-Rémy-le-Petit (1 km à l'Ouest de la RN 51 entre Reims et Rethel).

Camping uniquement et cuisine individuelle.

S'inscrire dès que possible en écrivant à F. Deléam, Saint-Rémy-le-Petit, 08 - Rethel.

Droit d'inscription : 10 F par participant actif, à virer au CCP 144-23 Châlons-sur-Marne, au nom de F. Deléam.